

BTS NRC

LV1 : Coefficient : 3 – Temps de préparation : 30 mns – Entretien avec l'examinateur : 30 mns
L'entretien comportera trois parties :

1. Compte-rendu (et non explication de texte linéaire) d'un document inconnu et réactions personnelles du candidat sur le document : (10 mns)

- Le document comportera un texte d'une longueur d'environ 200 mots présentant un caractère commercial, économique ou social, (par exemple un article de journal ou de magazine, page de site internet) mais ne doit pas présenter un caractère technique trop accentué
- Il est recommandé de lui adjoindre un court lexique spécialisé si la charge lexicale est jugée trop importante
- On évaluera l'aptitude du candidat à comprendre, rendre compte et dégager l'intérêt du document par des commentaires personnels appropriés

2. Entretien sur le projet professionnel du candidat : (10 mns)

- Le candidat pourra présenter brièvement un projet professionnel ou rendre compte du stage mené pendant ses études
- Si le candidat est autorisé à s'appuyer sur un document personnel (maquette de l'entreprise par exemple), c'est avant tout l'échange naturel et l'aptitude au dialogue dans une perspective professionnelle qui seront évalués ; cet entretien ne saurait donc consister en une récitation plus ou moins figée d'une présentation apprise par cœur

3. Simulation de vente : (10 mns)

- Un produit sélectionné sur un document (extrait de catalogue, support visuel ou publicité en langue étrangère fournis par l'examinateur) servira de support à cette simulation de vente
- Il pourra comporter notamment un descriptif du produit, le prix, éventuellement une fiche technique
- La situation de vente sera clairement précisée par l'examinateur (situation géographique, type d'activité commerciale, type de client) avant la préparation. Des annotations pourront être préalablement soumises au candidat

➤ On évaluera l'argumentation du candidat, son aptitude à la négociation en langue étrangère, ainsi que ses réactions face au comportement de son interlocuteur

➤ Le document servant de support à cette partie de l'épreuve sera mis à la disposition du candidat dès son entrée en loge

LV2 : Temps de préparation : 20 mns – Entretien avec l'examineur : 20 mns
L'entretien comportera deux parties

1. Compte-rendu d'un document inconnu ou simulation de vente (10 mns)

2. Compte-rendu d'un stage ou d'un projet professionnel et échange avec l'examineur (10 mns)

Les contenus et modalités de ces deux parties sont identiques aux éléments définis pour la LV1